

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 8 JUILLET 2022

DELIBERATION N°CP08/07/2022/2/ 10 DOSSIER N°5125	COMMISSION N° 2	CP - ACCUEIL, ATTRACTIVITÉ ET CULTURE
--	----------------------------------	---------------------------------------

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line COINDAT
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Armelle MARTIN à Philippe BAYOL
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES - TOURISME

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST ANIMATION
TERRITORIALE

Rapporteur : Mme Catherine DEFEMME



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP08/07/2022/2/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Décide d'allouer au titre de l'exercice 2022, les subventions suivantes destinées à soutenir les associations qui interviennent dans le domaine du tourisme :

. **ThermAuvergne**, qui regroupe les communes thermales de la région Auvergne ainsi que l'unique commune de la Creuse adhérente au syndicat intercommunal thermal de l'Allier et qui a pour actions la promotion collective du thermalisme, le développement et le classement ainsi que la labellisation des meublés, soit une aide de 1 500 € ;

Mme VIALLE, en tant que secrétaire du syndicat, n'a pas pris part au vote

Adopté : 29 voix pour – 0 contre – 0 abstention

. **Felletin Patrimoine Environnement**, pour l'organisation de la 22^e Journée nationale de la laine qui aura lieu les 28, 29 et 30 octobre 2022, soit une aide de 1 250 € ;

Adopté : 18 voix pour – 0 contre – 12 abstentions

. **Gîtes de France et du tourisme Vert de la Creuse**, pour le développement de l'accueil touristique et la valorisation de l'espace rural sur l'ensemble du département, soit une aide de 2 500 € ;

Adopté : 30 voix pour – 0 contre – 0 abstention

. **l'Union départementale des Moniteurs Guides de Pêche de la Creuse**, pour promouvoir le loisir pêche lors de salons et manifestations, soit une aide de 500 € ;

Adopté : 30 voix pour – 0 contre – 0 abstention

. **l'Autorail Creusois**, pour participer à la mise en circulation en période estivale du train touristique sur la ligne ferroviaire Guéret/Feletin/Busseau sur Creuse, soit une aide de 750 € ;

Adopté : 30 voix pour – 0 contre – 0 abstention

. **Petites Cités de Caractère**, pour l'organisation de la rencontre nationale à Bénévent l'Abbaye le 3 juillet 2022, soit une aide de 500 € ;

Adopté : 30 voix pour – 0 contre – 0 abstention

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET